

ELECTIONS CAP 2014 Les enjeux

Le renouvellement de la composition des *Commissions Administratives Paritaires (CAP)* est désormais simultané au scrutin des *Comités Techniques (CTEP et CTS)*.

Ces instances sont complémentaires : les CT traitent de la vie collective, les CAP traitent des questions individuelles. Les CAP ont **compétence pour tout ce qui concerne la carrière de chacun/e** : titularisation, mobilité, avancements...

En participant à l'élection de vos représentants en CAP vous vous exprimez :

→ pour défendre vos droits et sauvegarder le statut de titulaire, mis à mal par la politique gouvernementale.

→ pour refuser la précarité, la sous-traitance, comme palliatifs à la pénurie de postes...

→ pour enrayer la dégradation des conditions de travail, avec la mise sous pression permanente des personnes et des équipes.

En votant pour la liste SUD-Recherche-EPST, vous manifestez votre appui à la poursuite de l'action menée durant nos mandats précédents, centrée sur :

- L'exigence d'une transparence dans la gestion du statut et des agents, ce qui passe par l'information de chacun-e sur le travail de ces instances, un réel accès de tous à la mobilité sur les postes vacants,
- l'amélioration des parcours de carrières, la lutte contre les blocages, l'amélioration des possibilités d'avancements
- L'ouverture de concours externes et de concours internes, l'accès au corps de DR.
- La prise en compte de toute l'activité professionnelle antérieure dans les dossiers de promotions des agents, ce qui passe par la mise à disposition de données exhaustives et fiables.

En votant pour SUD-Recherche-EPST, vous permettez surtout à l'ensemble de nos élus de poursuivre et d'amplifier notre travail au service de tous.

DEFENDONS et AMELIORONS LE STATUT DE TITULAIRE

Pour nos carrières et pour la recherche !

STOP à la précarité : Un emploi stable pour tous les personnels



Seul l'emploi de titulaire permet d'assurer la pérennité de la recherche. Il n'est en aucun cas un frein à la créativité et à la mobilité des individus (qu'elle soit thématique ou géographique, de corps ou de fonction publique)

Seul le statut de fonctionnaire titulaire garantit l'indépendance de la recherche et de l'expertise scientifiques publiques.

Un salaire et une évolution de carrière motivants ...



... et pas de miroir aux alouettes !

Un réel droit à la mobilité choisie

L'accès à la formation permanente

Au final, de bonnes conditions de travail pour tous et une recherche publique efficace et indépendante

Aidez-nous à développer la mobilisation unitaire à la hauteur des attaques contre le statut des personnels !

**SOLIDAIRES pour lutter contre l'individualisme !
VOTEZ SUD-Recherche EPST**

Nos lignes d'actions sur les mandats passés et à venir

A l'IRSTEA, le travail des élus en CAP se prépare en amont, tout au long de l'année, dans toutes les instances où se discutent les questions concernant emploi, budget et statuts (commission carrières, CT, CA)... mais aussi sur le terrain, vis-à-vis des responsables hiérarchiques. Partout, en CAP et ailleurs, il s'agit de :

- veiller à ce que la hiérarchie ne laisse pas systématiquement "sur le carreau" certains agents pour proposer en CAP des "personnes brillantes", plus jeunes, plus diplômées, mais souvent mal recrutées, et dont la promotion relèverait davantage des concours internes ;
- défendre des critères équitables et objectifs, discutés de façon collégiale, sur tous les sujets, en particulier sur les propositions d'avancement et les réductions d'ancienneté ;
- veiller au respect des engagements que nous avons obtenus - de haute lutte - de la direction : utilisation du maximum de possibilités de concours internes prévues par les statuts, concours internes non fléchés (promotion sur place), ratios de promotions de grades calculés pour résorber en 4 ans les blocages en sommet de grades ;
- obtenir que les emplois qui correspondent à des besoins permanents (et notamment ceux sur crédits limitatifs) soient pourvus par recrutement de titulaires : c'est important pour réduire l'emploi précaire, mais aussi pour qu'il y ait davantage de concours internes (proportionnels au nombre de concours externes) ;
- refuser que soient liées mobilité et promotion et favoriser les mobilités choisies : la survie de l'IRSTEA ne doit pas passer par la destruction des sites et la migration forcée des personnels ;
- veiller à l'articulation du travail des élus en CAP de chercheurs avec celui des élus dans les instances d'évaluation ;
- convaincre la direction, les membres de jurys de concours, les équipes, de ne pas recruter de surdiplômés ;
- refuser les moyens de pression financière (primes modulables ou réservées aux plus « performants » aux yeux de la direction), et exiger la revalorisation des rémunérations statutaires de base pour tous : harmoniser (vers le haut) les rémunérations des titulaires Recherche et des titulaires Agriculture doit être un objectif de la direction ;
- viser un plan de reclassement (promotions de grades mais aussi de corps) pour le déblocage des carrières et la reconnaissance des fonctions exercées ;
- défendre un bon équilibre entre scientifiques et personnels techniques : l'accroissement du nombre de chercheurs et ingénieurs (auxquels s'ajoutent doctorants et CDD), doit être accompagné de créations d'emplois techniques.

**Les listes nominatives des 50 candidat-e-s présenté-e-s par SUD Recherche EPST dans les 7 CAP des corps de personnel recherche de l'IRSTEA sont dans le matériel de vote réceptionné par chaque agent.
Ci-dessous, les grades concernés :**

Commission n°1 - Directeurs de Recherche	Commission n°2 – Chargés de Recherche
DR0 :	CR1
DR1	CR2
DR2	
Commission n°3 – Ingénieurs de Recherche	Commission n°4 – Ingénieurs d'études
IR0	IE0
IR1	IE1
IR2	IE2 :
Commission n°5 – Assistants Ingénieurs	Commission n°6 – Techniciens de la Recherche
AI	TRS
	TRN
Commission n°7 : Adjoints Techniques de la recherche	
AJTP1 (E6)	